

Annexe 2

Plan de situation

Projet "Coeur de village" Clos Lenoir

Situation sur photo aérienne
source Géoportail, 2013



Annexe 3

Planches photographiques

Date des prises de vue : 21 février 2013

Projet "Coeur de village" Clos Lenoir

Situation sur photo aérienne
source Géoportail, 2013







Annexe 4

Plan du projet

Il s'agit d'un plan indicatif.

Annexe 5

Plan des abords du projet

Projet "Coeur de village" Clos Lenoir

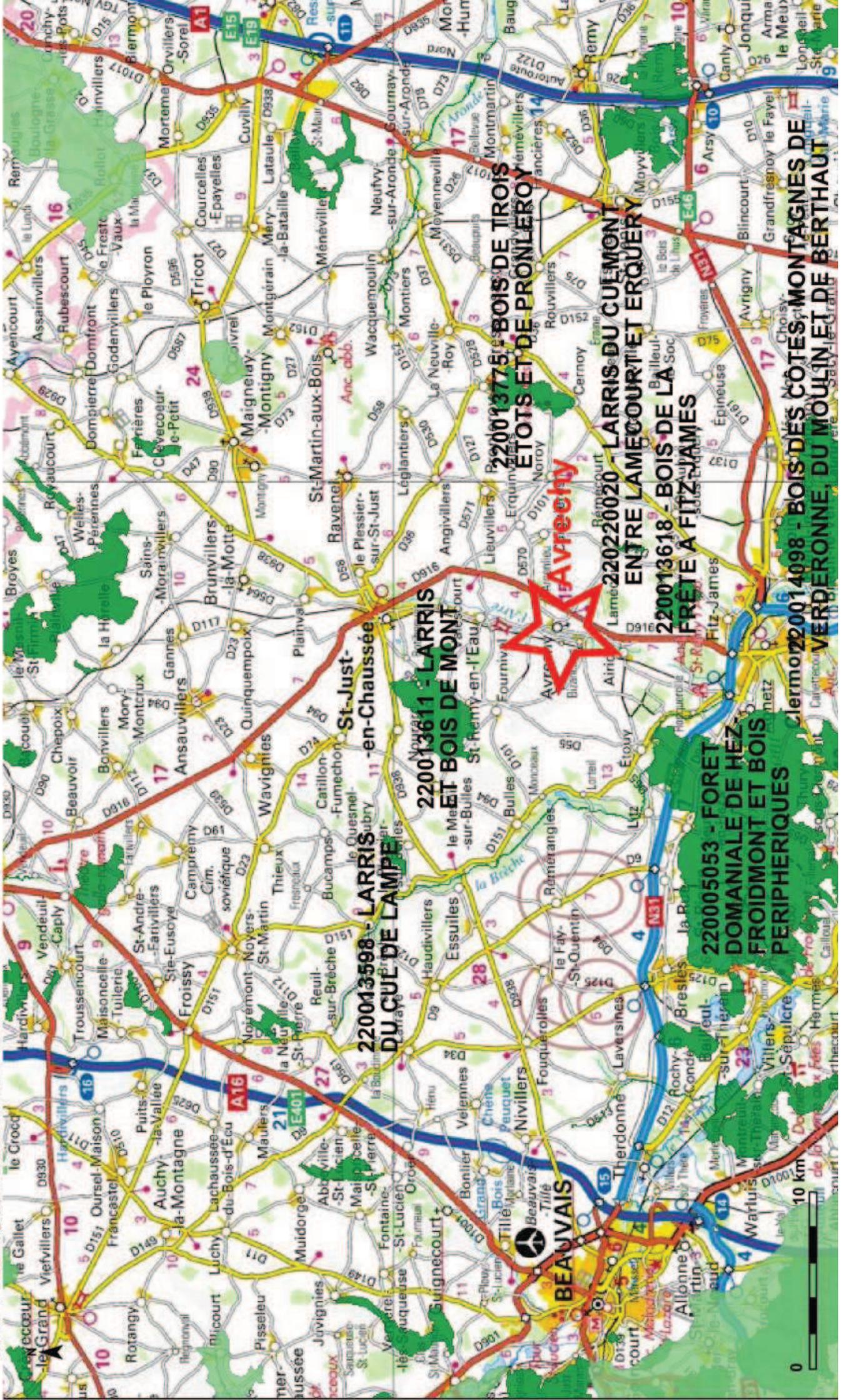
Situation sur photo aérienne
source Géoportail, 2013



Annexe 6

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée

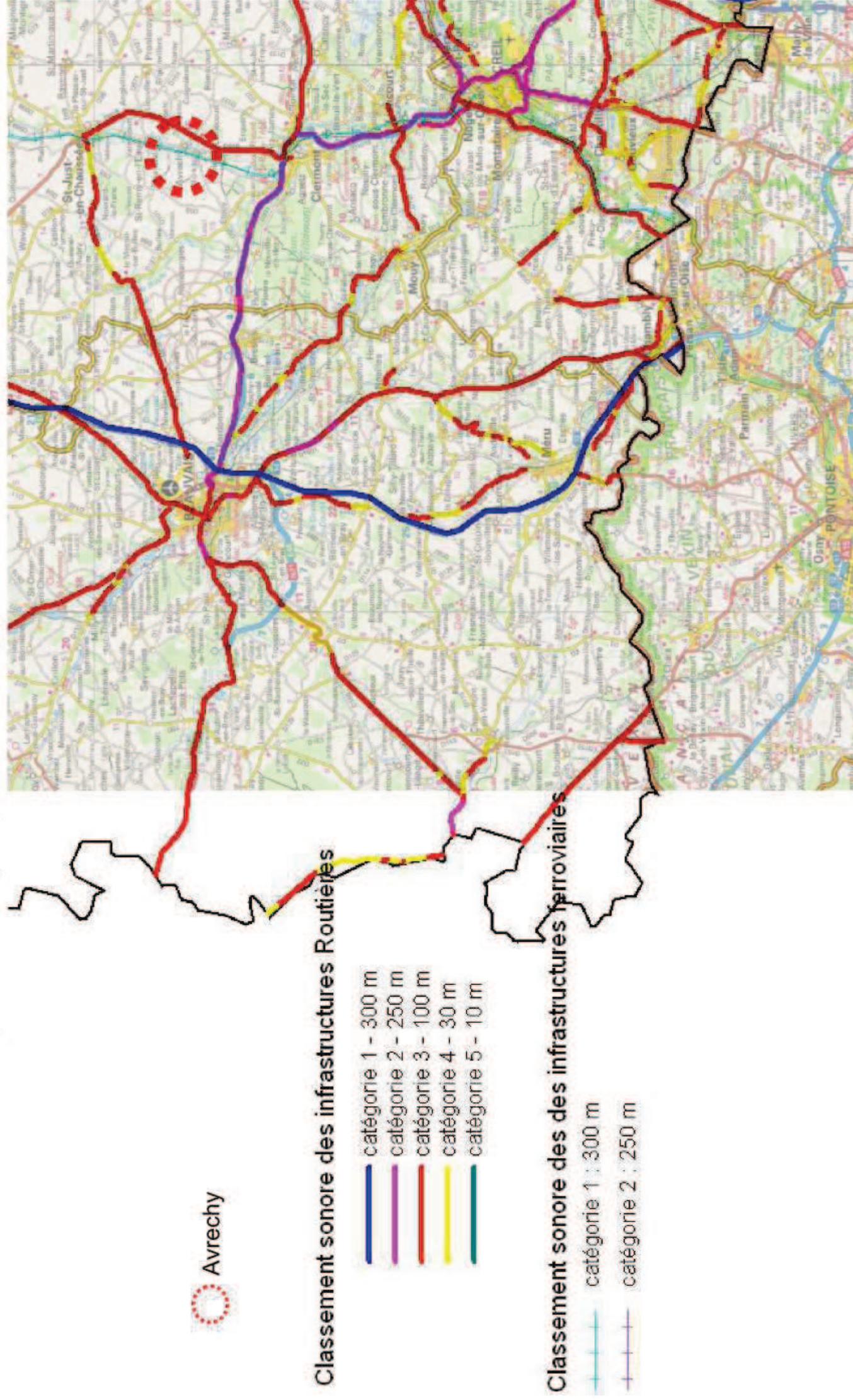
Carte 1 : Cartographie des ZNIEFF (source INPN, 2013)



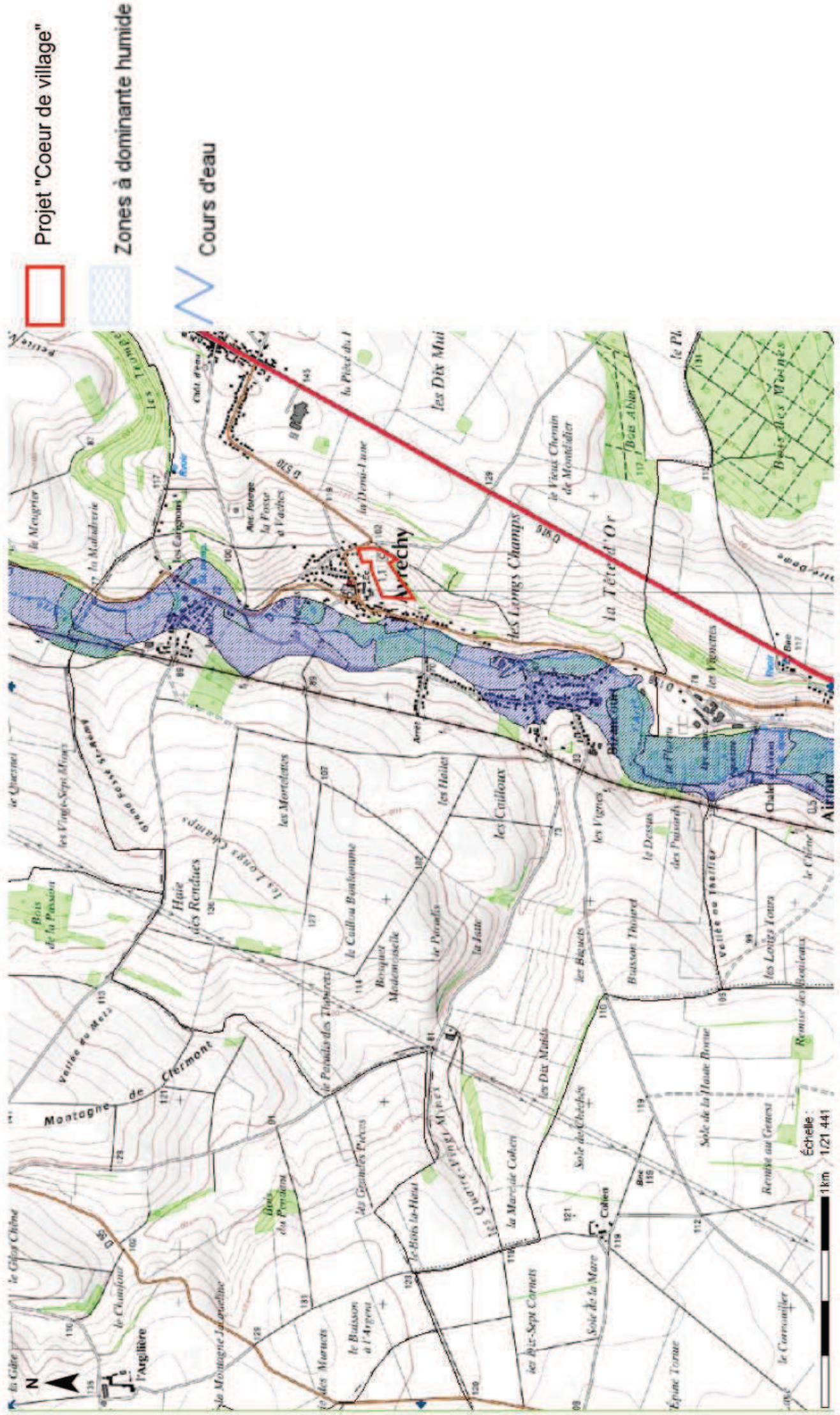
Carte 2 : Cartographie des Parc Naturels Régionaux (source INPN, 2013)



Carte 3 : Classement des axes de transport terrestres bruyants (source Services régionaux Picardie, 2008)



Carte 4 : Zones humides (source DREAL Picardie, 2012)



Carte 5 : Emplacement des sites BASIAS (source BRGM, 2013)



Projet "Coeur de village"

Limites des communes

Autorisation IGN/BRGM n°8869

Sites Basol

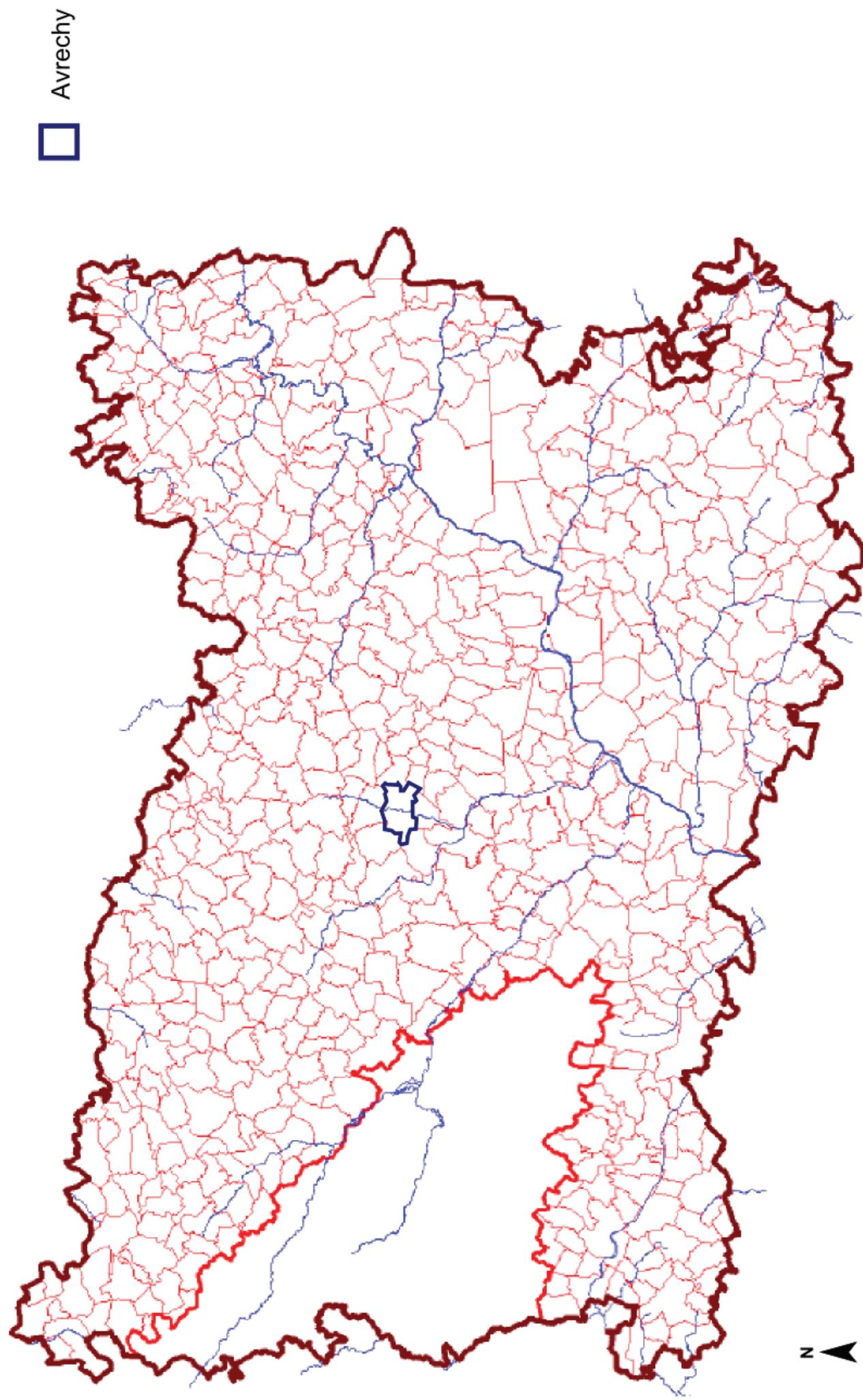
Sites Basias

Sites Basias

Communes avec sites non localisés

Scans IGN

Carte 6 : Carte des communes incluses dans la ZRE (source Préfecture de l'Oise, 2012)

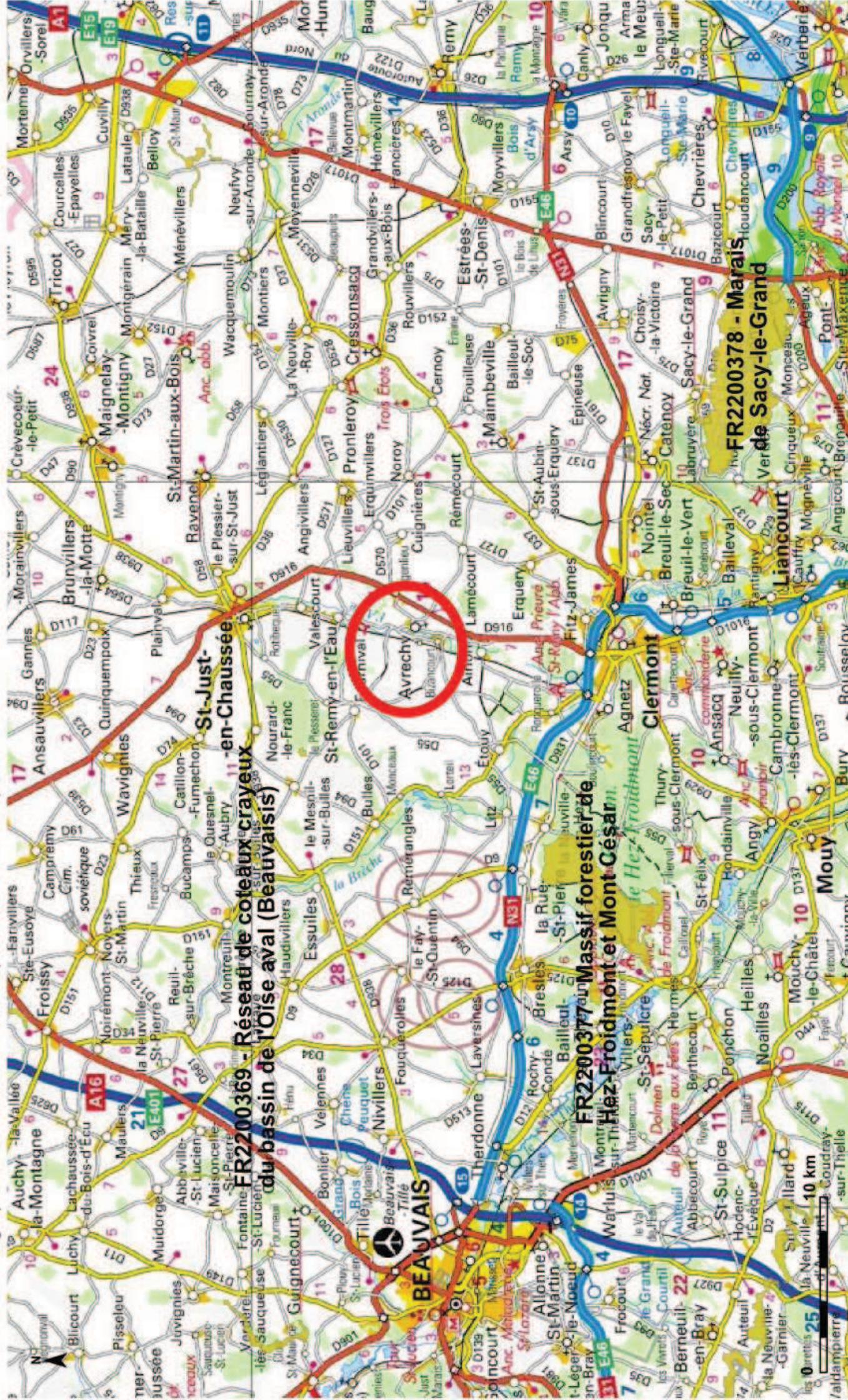


Carte 7 : Servitudes d'utilité publique (source DDT 60, 2013)



-  Projet "Coeur de village"
-  Limites communales
-  classés
-  inscrits
-  (AS1) Périmètre de protection rapproché AEP
-  (AS1) Périmètre de protection éloigné AEP
-  Ligne principale (T1) Voies ferrées
-  (3) Postes de livraison de Gaz

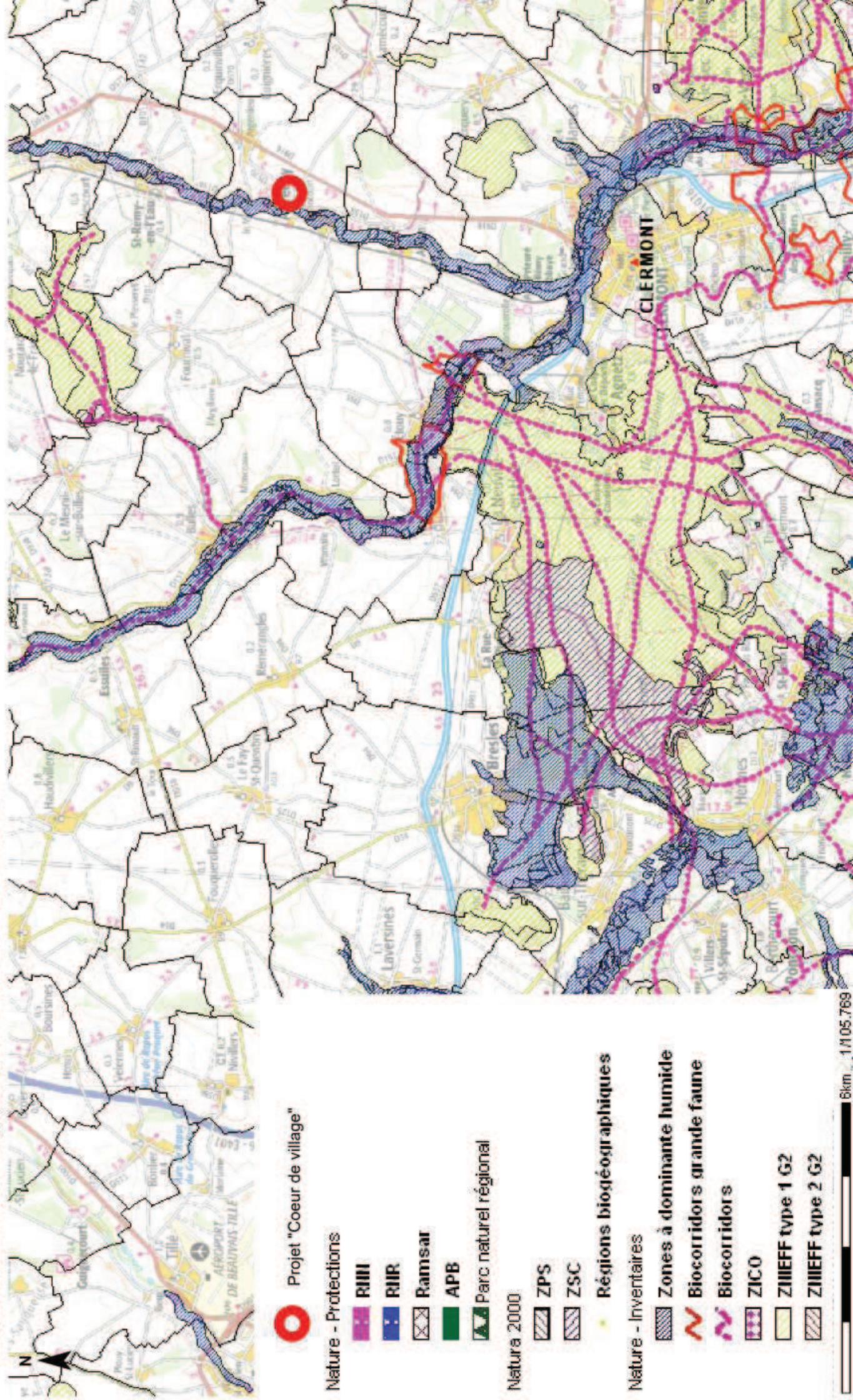
Carte 8 : Cartographie des sites Natura 2000 (source INPN, 2013)



Annexe 7

6.1 Les incidences du projet sur le milieu naturel

Carte 9 : Continuités écologiques (source DREAL Picardie, 2012)



 Projet "Coeur de village"

Nature - Protections

-  RIIII
-  RIIR
-  Ramsar
-  APB
-  Parc naturel régional

Natura 2000

-  ZPS
-  ZSC

Régions biogéographiques

Nature - Inventaires

-  Zones à dominante humide
-  Biocorridors grande faune
-  Biocorridors
-  ZICO
-  ZNIEFF type 1 G2
-  ZNIEFF type 2 G2

6km 1/105.769



Le réseau Natura 2000



Découvrir Natura 2000

Comprendre la démarche

Agir avec le réseau

Rechercher par espèce

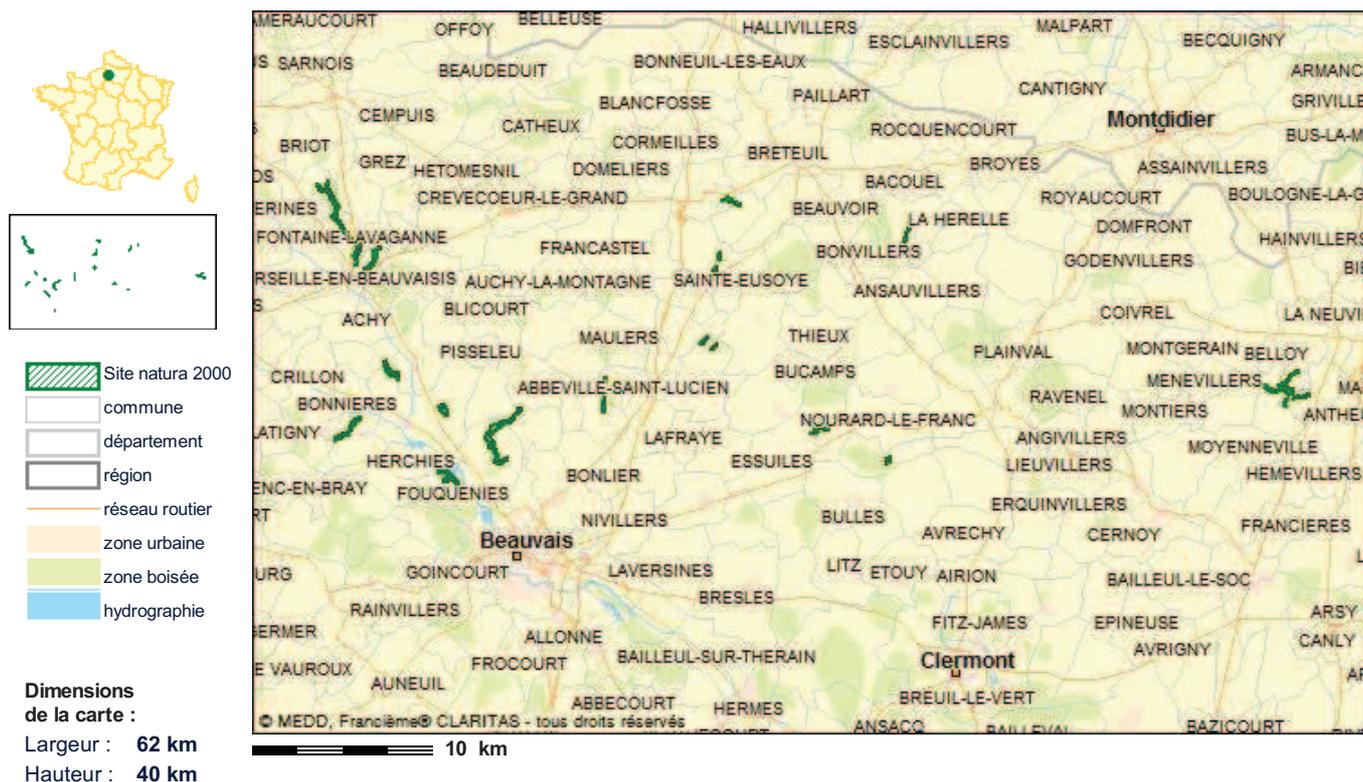
Rechercher par habitat

Rechercher par lieu géographique

Recherche avancée

Vous êtes ici : [Accueil](#) > [patrimoine naturel](#) > [natura 2000](#) > [recherche géographique](#) > [picardie](#) > [oise](#) > [site fr2200369](#)

RESEAU DE COTEAUX CRAYEUX DU BASSIN DE L'OISE AVAL (Beauvaisis)



IDENTIFICATION

- ▶ **Appellation :** RESEAU DE COTEAUX CRAYEUX DU BASSIN DE L'OISE AVAL (Beauvaisis)
- ▶ **Statut :** Site ou proposition de Site d'Importance Communautaire (SIC/pSIC)
- ▶ **Code :** FR2200369

Liens utiles

- [Lexique](#)
- [Liste des sigles](#)

Localisation

[Afficher les infos](#)

- ★ **Région :** Picardie
- ★ **Département :** Oise
- ★ **Superficie :** 416 ha
- ★ **Altitude minimale :** 75 m
- ★ **Altitude maximale :** 200 m
- ★ **Région biogéographique :** Atlantique

Vie du site

[Afficher les infos](#)

- ★ **Mise à jour des données :** 02/2009

 Vie du site :

Date de proposition comme SIC : 03/1999

Description du site

Afficher les infos 

De caractère mésotherme et xérophile et subcontinental, les phytocoenoses pelousaires, associées aux habitats des stades dynamiques qui leur succèdent (banquettes cuniculigènes à Hélianthème, ourlets, fourrés et hêtraies calcicoles sèches), constituent souvent de remarquables séries diversifiées sur le plan floristique : cortège caractéristique des pelouses du Mesobromion avec de nombreuses thermophytes subméditerranéennes, diversité orchidologique importante, 7 espèces protégées dont une de l'annexe II (*Sisymbrium supinum*), nombreuses espèces menacées.

Une diversité optimale est obtenue avec la continuité de forêts neutro-acidoclines de sommet et de plateau sur argile à silex et limons.

Il convient de souligner complémentirement l'intérêt ornithologique (rapaces nicheurs), herpétologique (importante population de vipère péliade) et la richesse entomologique de cet ensemble avec quatre espèces menacées au moins, dont une, le Damier de la Succise (*Euphydryas aurinia*) est inscrite à l'annexe II de la directive.

Site éclaté constitué par un réseau complémentaire de coteaux crayeux méso-xérophiles représentant un échantillonnage exemplaire et typique des potentialités du plateau picard méridional, liées à la pelouse calcicole de l'*Avenulo pratensis-Festucetum lemanii subass. polygaletosum calcareae* (l'extrême fragmentation actuelle, la disparition généralisée et la subsistance de relativement faibles étendues de pelouses calcaires ont nécessité la définition d'un réseau très éclaté).

Le site englobe les coteaux froids de la Vallée du Thérain associés à une pelouse submontagnarde psychrophile sur craie, originale et endémique du plateau picardo-normand. Très localement, ces potentialités avoisinent celles du Seslerio-Mesobromenion dont une dernière et unique relique persiste dans Beauvais même au Mont aux Lièvres.

Composition du site :

| | |
|-----------------------------------------------------------------------------------|------|
| Pelouses sèches, Steppes | 65 % |
| Forêts caducifoliées | 30 % |
| Prairies améliorées | 4 % |
| Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente | 1 % |

Habitats naturels présents

Afficher les infos 

| | % couv. | SR ⁽¹⁾ |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|-------------------|
| Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (<i>Festuco Brometalia</i>)(*sites d'orchidées remarquables)* | 30 % | C |
| Hêtraies du <i>Asperulo-Fagetum</i> | 10 % | C |
| Formations à <i>Juniperus communis</i> sur landes ou pelouses calcaires | 5 % | C |
| Éboulis médio-européens calcaires des étages collinéen à montagnard* | 1 % | B |
| Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin | 1 % | C |

Espèces végétales et animales présentes

Afficher les infos 

Invertébrés

Damier de la Succise (*Euphydryas aurinia*)

PR⁽²⁾

C

Ecaille chinée (*Callimorpha quadripunctaria*)*

C

Mammifères

Grand Murin (*Myotis myotis*)

Résidente. Hivernage.

PR⁽²⁾

C

Grand Rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*)

Résidente. Hivernage.

C

⁽¹⁾ Superficie relative : superficie du site couverte par le type d'habitat naturel par rapport à la superficie totale couverte par ce type d'habitat naturel sur le territoire national (en %). A=site remarquable pour cet habitat (15 à 100%); B=site très important pour cet habitat (2 à 15%); C=site important pour cet habitat (inférieur à 2%).

⁽²⁾ *Population relative : taille et densité de la population de l'espèce présente sur le site par rapport aux populations présentes sur le territoire national (en %). A=site remarquable pour cette espèce (15 à 100%); B=site très important pour cette espèce (2 à 15%); C=site important pour cette espèce (inférieur à 2%); D=espèce présente mais non significative.*

^{*} **Habitats ou espèces prioritaires (en gras) :** habitats ou espèces en danger de disparition sur le territoire européen des Etats membres et pour la conservation desquels l'Union européenne porte une responsabilité particulière.

Le ministère de l'écologie et du développement durable alimente ce service pour rendre accessible au public les informations sur la contribution française à la constitution du réseau Natura 2000. Les informations contenues dans cette page sont un extrait simplifié de celles transmises à la Commission européenne au 31 mai 2011. Le contour du site représenté sur la carte ci-dessus est celui transmis à la Commission européenne. En revanche, le fond cartographique n'est pas celui de référence et doit être considéré comme schématique.

[haut de page](#)



© Ministère de l'écologie et du développement durable

[a propos des cookies](#) [Droit d'usage des fonds cartographiques](#)



Le réseau Natura 2000



[Découvrir Natura 2000](#)

[Comprendre la démarche](#)

[Agir avec le réseau](#)

[Rechercher par espèce](#)

[Rechercher par habitat](#)

[Rechercher par lieu géographique](#)

[Recherche avancée](#)

Vous êtes ici : [Accueil](#) > [patrimoine naturel](#) > [natura 2000](#) > [recherche géographique](#) > [picardie](#) > [oise](#) > [site fr2200377](#)

MASSIF FORESTIER DE HEZ FROIDMONT ET MONT CESAR

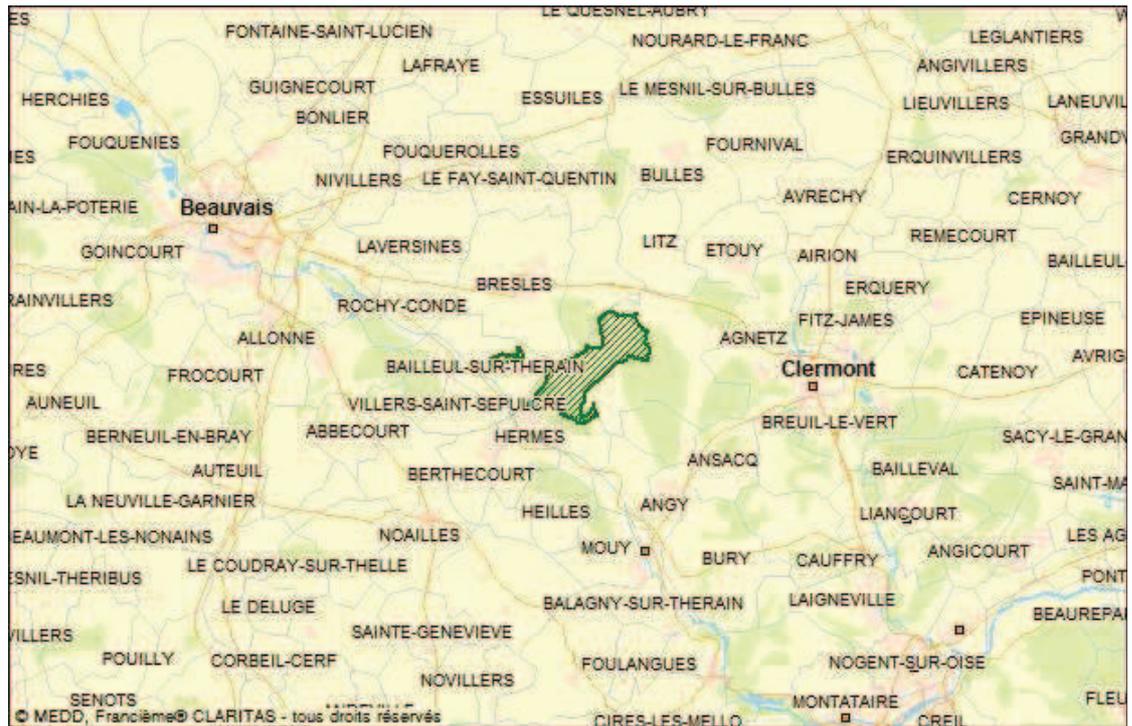


- Site natura 2000
- commune
- département
- région
- réseau routier
- zone urbaine
- zone boisée
- hydrographie

Dimensions de la carte :

Largeur : 45 km

Hauteur : 29 km



Les fonds cartographiques utilisés sur ce site sont soumis à des restrictions d'utilisation. Pour des raisons de lisibilité, tous les noms de communes ne sont pas inscrits sur la carte.

IDENTIFICATION

- ▶ **Appellation :** MASSIF FORESTIER DE HEZ FROIDMONT ET MONT CESAR
- ▶ **Statut :** Site ou proposition de Site d'Importance Communautaire (SIC/pSIC)
- ▶ **Code :** FR2200377

Liens utiles

- [Lexique](#)
- [Liste des sigles](#)

Localisation

[Afficher les infos](#)

- ✦ **Région :** Picardie
- ✦ **Département :** Oise
- ✦ **Superficie :** 852 ha
- ✦ **Altitude minimale :** 50 m
- ✦ **Altitude maximale :** 150 m
- ✦ **Région biogéographique :** Atlantique

Vie du site

[Afficher les infos](#)

✳ **Mise à jour des données** : 02/2009

✳ **Vie du site** : Date de proposition comme SIC : 03/1999
La démarche Document d'objectifs (DOCOB) est entamée sur ce site. Pour en savoir plus, contacter la direction régionale de l'environnement (DIREN).

Description du site

[Afficher les infos](#) ▼

On retrouve au niveau spécifique ce particularisme thermophile et continental mêlé de cortèges hydromorphes et parfois psychrophiles mais toujours à caractère subcontinental et méridional prédominant, principalement sur le plan floristique (très grande richesse orchidologique), ornithologique, entomologique (un insecte menacé de l'annexe II, *Lucanus cervus*), floristique (ensemble exceptionnel pour le Nord de la France avec limites d'aire nombreuses, isolats d'aire, diversité des cortèges floristiques, très grande richesse orchidologique, 13 espèces protégées, nombreuses plantes menacées et une curiosité : un hêtre à écorce de chêne), ornithologique (avifaune forestière, notamment rapaces et passereaux) ; herpétologique (populations de Coronelle lisse et Vipère péliade, trois espèces de l'annexe IV) et mammalogique (deux espèces de chiroptères de l'annexe II).

Ensemble complexe d'habitats à dominante forestière représentant une gamme exemplaire et typique d'habitats potentiels du tertiaire parisien sur sa limite Nord et centrée sur le massif forestier de Hez-Froidmont. L'érosion des eaux a isolé une butte témoin de géomorphologie parfaite, le Mont César, séparée du "massif-mère" par un vaste marais drainé au XIXe siècle. Formant une pointe avancée du Tertiaire parisien entre les pays de craie et la dépression du Bray, le complexe Mont-César/Massif de Hez-Froidmon

Composition du site :

| | |
|----------------------------------------------------------------------------------------|------|
| Forêts caducifoliées | 91 % |
| Pelouses sèches, Steppes | 6 % |
| Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques) | 3 % |

Habitats naturels présents

[Afficher les infos](#) ▼

| | % couv. | SR ⁽¹⁾ |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|-------------------|
| Hêtraies du <i>Asperulo-Fagetum</i> | 15 % | C |
| Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à <i>Taxus</i> (<i>Quercion robori-petraeae</i> ou <i>Illici-Fagenion</i>) | 10 % | C |
| Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (<i>Festuco Brometalia</i>)(*sites d'orchidées remarquables) * | 5 % | C |
| Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles du <i>Alyso-Sedion albi</i> * | 1 % | C |
| Sources pétrifiantes avec formation de travertins (<i>Cratoneurion</i>) * | 1 % | C |
| Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae</i>) * | 1 % | C |
| Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin | 1 % | C |

Espèces végétales et animales présentes

[Afficher les infos](#) ▼

Invertébrés

Lucane cerf-volant (*Lucanus cervus*)

PR⁽²⁾

C

Mammifères

Grand Murin (*Myotis myotis*)

Etape migratoire.

PR⁽²⁾

C

Vespertilion de Bechstein (*Myotis bechsteinii*)

Reproduction. Hivernage.

C

⁽¹⁾ *Superficie relative* : superficie du site couverte par le type d'habitat naturel par rapport à la superficie totale couverte par ce type d'habitat naturel sur le territoire national (en %). A=site remarquable pour cet habitat (15 à 100%); B=site très important pour cet habitat (2 à 15%); C=site important pour cet habitat (inférieure à 2%).

⁽²⁾ *Population relative : taille et densité de la population de l'espèce présente sur le site par rapport aux populations présentes sur le territoire national (en %). A=site remarquable pour cette espèce (15 à 100%); B=site très important pour cette espèce (2 à 15%); C=site important pour cette espèce (inférieur à 2%); D=espèce présente mais non significative.*

* **Habitats ou espèces prioritaires (en gras) :** habitats ou espèces en danger de disparition sur le territoire européen des Etats membres et pour la conservation desquels l'Union européenne porte une responsabilité particulière.

Le ministère de l'écologie et du développement durable alimente ce service pour rendre accessible au public les informations sur la contribution française à la constitution du réseau Natura 2000. Les informations contenues dans cette page sont un extrait simplifié de celles transmises à la Commission européenne au 31 mai 2011. Le contour du site représenté sur la carte ci-dessus est celui transmis à la Commission européenne. En revanche, le fond cartographique n'est pas celui de référence et doit être considéré comme schématique.

[haut de page](#)



© Ministère de l'écologie et du développement durable

[a propos des cookies](#) [Droit d'usage des fonds cartographiques](#)



Le réseau Natura 2000



Découvrir Natura 2000

Comprendre la démarche

Agir avec le réseau

Rechercher par espèce

Rechercher par habitat

Rechercher par lieu géographique

Recherche avancée

Vous êtes ici : [Accueil](#) > [patrimoine naturel](#) > [natura 2000](#) > [recherche géographique](#) > [picardie](#) > [oise](#) > [site fr2200378](#)

MARAIS DE SACY-LE-GRAND



Les fonds cartographiques utilisés sur ce site sont soumis à des restrictions d'utilisation. Pour des raisons de lisibilité, tous les noms de communes ne sont pas inscrits sur la carte.

IDENTIFICATION

- ▶ **Appellation :** MARAIS DE SACY-LE-GRAND
- ▶ **Statut :** Site ou proposition de Site d'Importance Communautaire (SIC/pSIC)
- ▶ **Code :** FR2200378

Liens utiles

[Lexique](#)
[Liste des sigles](#)

Localisation

[Afficher les infos](#)

- ✦ **Région :** Picardie
- ✦ **Département :** Oise
- ✦ **Superficie :** 1370 ha
- ✦ **Altitude minimale :** 32 m
- ✦ **Altitude maximale :** 62 m
- ✦ **Région biogéographique :** Atlantique

Vie du site

[Afficher les infos](#)

✳ **Mise à jour des données :** 11/2005

✳ **Vie du site :** Date de proposition comme SIC : 03/1999
 La démarche Document d'objectifs (DOCOB) est entamée sur ce site. Pour en savoir plus, contacter la direction régionale de l'environnement (DIREN).

Description du site

[Afficher les infos](#)

Les intérêts spécifiques sont exceptionnels :

- floristiques : cortège exemplaire des tourbières basiques, 16 espèces protégées, très nombreuses plantes menacées, cortège des landes et mares acidiphiles, limites d'aire,...
- ornithologiques : avifaune paludicole nicheuse exceptionnelle typique des systèmes marécageux aux roselières développées (Grand Butor, Blongios nain, Marouette ponctuée,.... Le site est inventorié en ZICO ;
- batrachologique et herpétologique : taille des populations notamment, présence de *Triturus cristatus*
- ichtyologique : anguille, brochet
- mammalogique : musaraigne carrelet notamment.

Ensemble de marais alcalins de très grande superficie, situé dans une dépression allongée au pied de la cuesta d'Ile de France et constituant l'un des systèmes tourbeux alcalins les plus importants des plaines du Nord-Ouest européen.

Ce complexe d'habitats exceptionnel présente une large gamme de biotopes turficoles basiphiles, exemplaire des potentialités planitiaires subatlantiques européennes depuis les stades aquatiques pionniers (peuplements de characées des eaux calcaires du *Charion asperae*, très nombreux habitats aquatiques du *Nymphaeion albae* et du *Potamion pectinati*, notamment la très rare nénupharaie du *Nymphaetum albo-minoris*) jusqu'aux stades de boisements arbustifs à arborescents hygrophiles à mésohygrophiles. Roselières, cariçaies et tremblants tourbeux y ont atteint un développement spatial de grande importance, optimal sur le plan structural et coenotique, en particulier la cladiaie du *Cladietum marisci*, la roselière turficole du *Thelypterido palustris-Phragmitetum australis*, les tremblants tourbeux pionniers à *Eleocharis quinqueflora* et *Menyanthes trifoliata* (*Junco subnodulosi-Caricion lasiocarpae*), et sur la tourbe dénudée des layons, le très rare *Anagallido tenellae-Eleocharitetum quinqueflorae* sous une forme subatlantique originale. Ailleurs, le pâturage ou la fauche ont permis de maintenir un réseau de bas-marais (*Selino carvifoliae-Juncetum subnodulosi*) et de moliniaies (*Cirsion dissecti-Schoenetum nigricantis*) tourbeuses alcalines subatlantiques représentant le plus important réservoir spatial subsistant dans le nord de la France, au moins, de ces types d'habitat. En outre, on observe ici et là dans le marais des phénomènes ombrogènes d'acidification des tourbes permettant dans un premier temps, le développement de quelques tapis de sphaignes. De même, le long de la cuesta, la bordure acidiphile sableuse du marais maintient des conditions topogènes favorables au développement d'un système acidiphil périphérique de tourbière. Sur les reliefs sableux au sud du marais lui-même, se développe un ensemble landicole et forestier avec une mare (*Mare des Cliquants*) oligotrophe acide d'atlantinité plus marquée riche en herbiers amphibies du *Scirpetum fluitantis* en limite d'aire ici.

Cette séquence géomorphologique marais alcalins/sables acides en continuité intégrale avec deux voies dynamiques d'évolution du système tourbeux (alcalin et acidophile) et compte tenu des superficies occupées, donne au site des Marais de Sacy-le-Grand une importance écosystémique et biogéographique sans équivalent dans son contexte bioclimatique subatlantique.

Composition du site :

| | |
|-----------------------------------------------------------------------|------|
| Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières, | 43 % |
| Forêts caducifoliées | 20 % |
| Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes) | 10 % |
| Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées | 10 % |
| Prairies améliorées | 5 % |
| Autres terres arables | 5 % |
| Zones de plantations d'arbres (incluant les Vergers, Vignes, Dehesas) | 5 % |
| Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana | 1 % |
| Pelouses sèches, Steppes | 1 % |

Habitats naturels présents

[Afficher les infos](#)

| | % couv. | SR ⁽¹⁾ |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|-------------------|
| Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou Hydrocharition | 5 % | C |
| Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (<i>Molinion caeruleae</i>) | 5 % | C |

| | | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|---|
| Tourbières de transition et tremblantes | 5 % | C |
| Vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses à Quercus robur | 5 % | C |
| Tourbières basses alcalines | 4 % | C |
| Marais calcaires à Cladium mariscus et espèces du Carex davallianae* | 3 % | C |
| Dunes intérieures avec pelouses ouvertes à Corynephorus et Agrostis | 1 % | C |
| Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (Littorelletalia uniflorae) | 1 % | C |
| Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp. | 1 % | C |
| Landes sèches européennes | 1 % | C |
| Formations herbeuses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)* | 1 % | C |
| Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin | 1 % | C |
| Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus (Quercion robori-petraeae ou Illici-Fagenion) | 1 % | C |
| Tourbières boisées* | 1 % | C |
| Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)* | 1 % | C |

Espèces végétales et animales présentes

Afficher les infos ▼

Amphibiens et reptiles

Triton crêté (Triturus cristatus)

PR⁽²⁾

C

Invertébrés

Ecaille chinée (Callimorpha quadripunctaria)*

PR⁽²⁾

C

⁽¹⁾ Superficie relative : superficie du site couverte par le type d'habitat naturel par rapport à la superficie totale couverte par ce type d'habitat naturel sur le territoire national (en %). A=site remarquable pour cet habitat (15 à 100%); B=site très important pour cet habitat (2 à 15%); C=site important pour cet habitat (inférieur à 2%).

⁽²⁾ Population relative : taille et densité de la population de l'espèce présente sur le site par rapport aux populations présentes sur le territoire national (en %). A=site remarquable pour cette espèce (15 à 100%); B=site très important pour cette espèce (2 à 15%); C=site important pour cette espèce (inférieur à 2%); D=espèce présente mais non significative.

* **Habitats ou espèces prioritaires (en gras) : habitats ou espèces en danger de disparition sur le territoire européen des Etats membres et pour la conservation desquels l'Union européenne porte une responsabilité particulière.**

Le ministère de l'écologie et du développement durable alimente ce service pour rendre accessible au public les informations sur la contribution française à la constitution du réseau Natura 2000. Les informations contenues dans cette page sont un extrait simplifié de celles transmises à la Commission européenne au 31 mai 2011. Le contour du site représenté sur la carte ci-dessus est celui transmis à la Commission européenne. En revanche, le fond cartographique n'est pas celui de référence et doit être considéré comme schématique.

[haut de page](#)

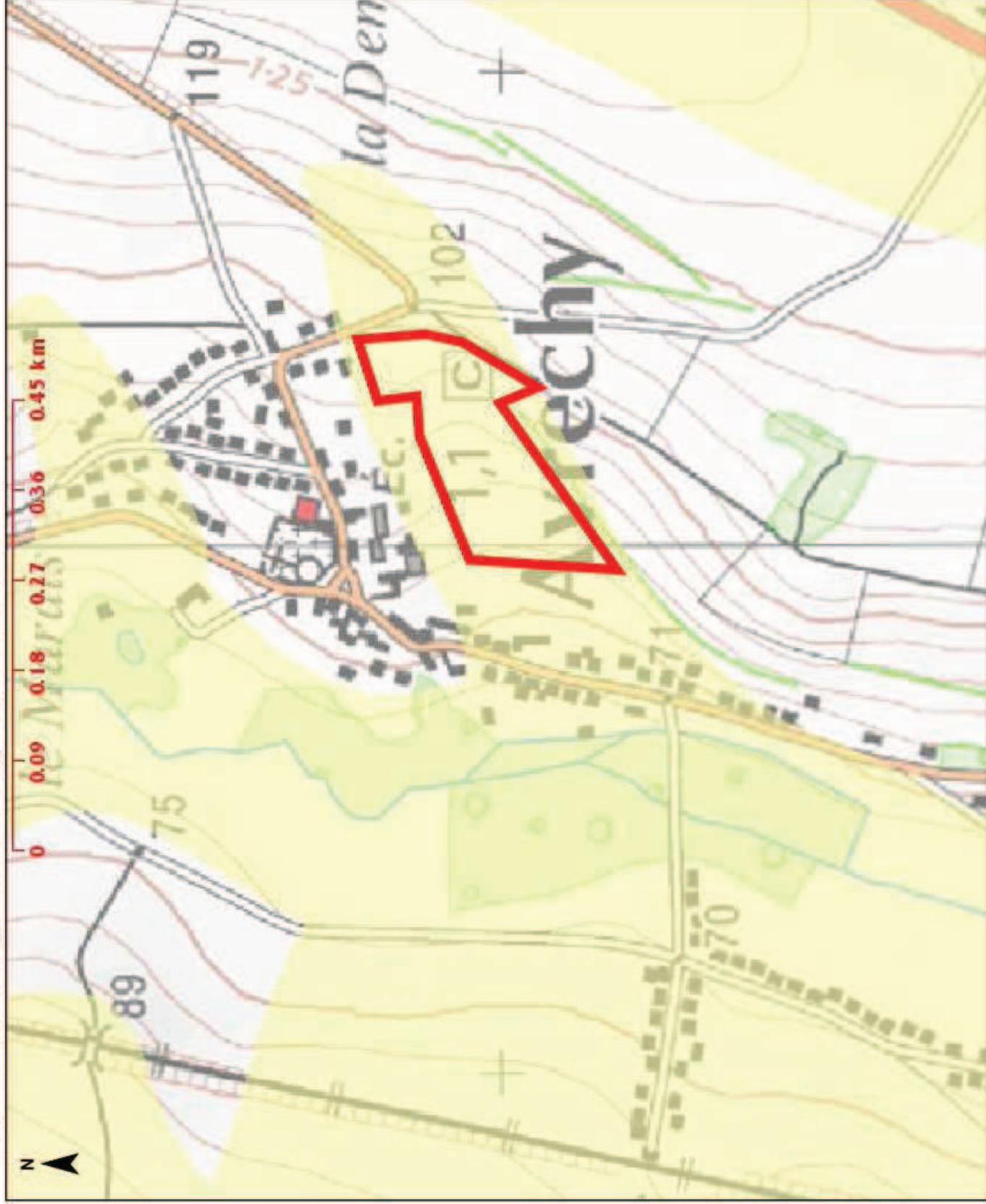


Annexe 8

6.1 Les incidences du projet sur les risques et nuisances

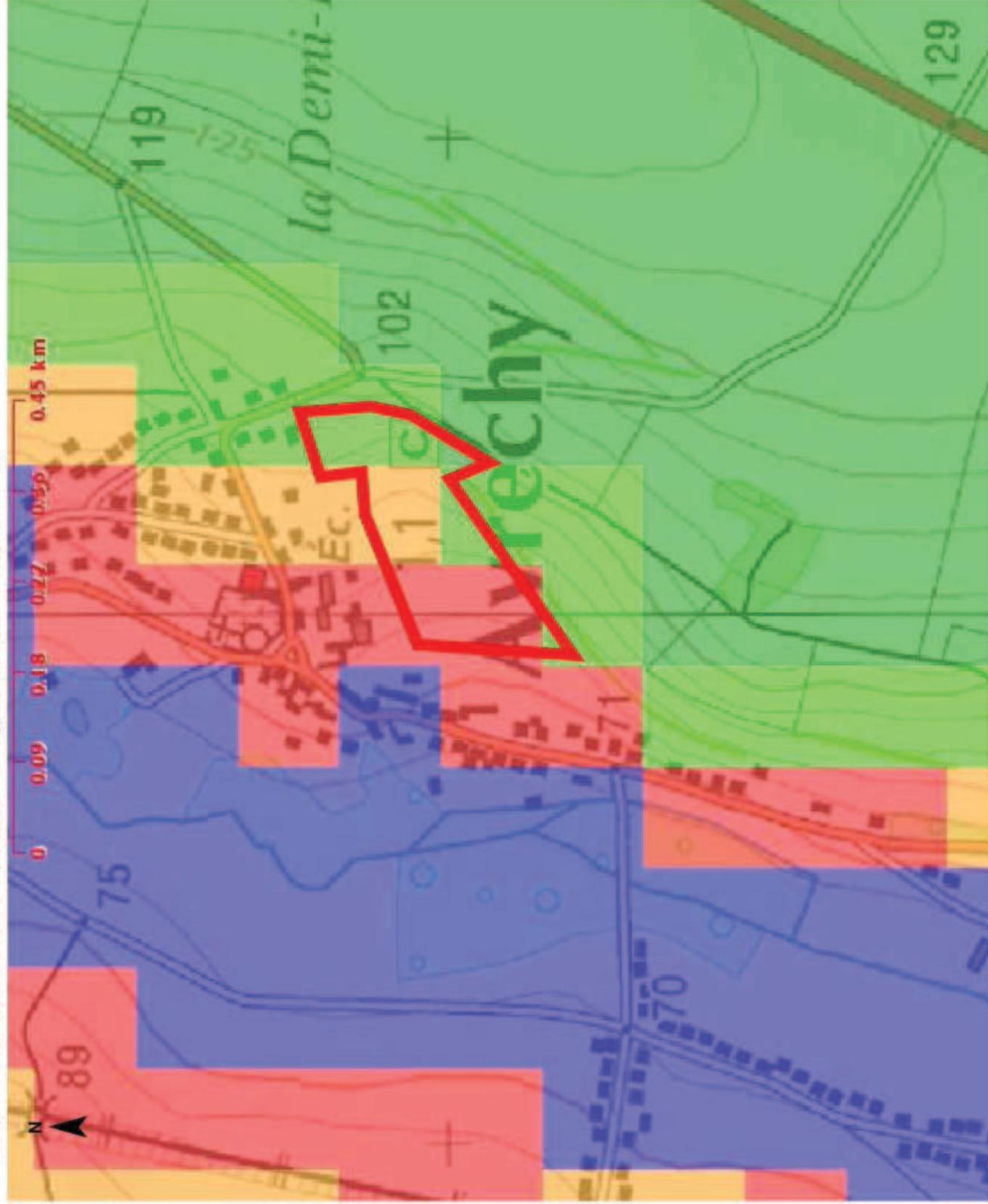
Carte 10 : Aléa retrait-gonflement des argiles (source BRGM, 2013)

-  Projet "Coeur de village"
-  Aléa fort
-  Aléa moyen
-  Aléa faible
-  Aléa à priori nul



Carte 11 : Sensibilité aux remontées de nappes (source BRGM, 2013)

-  Projet "Coeur de village"
-  Nappe sub-affleurante
-  Sensibilité très forte
-  Sensibilité forte
-  Sensibilité moyenne
-  Sensibilité faible
-  Sensibilité très faible
-  Non réalisé





Agence Nord

13, rue des Sorbiers - 60 660 CIRES LES MELLO

Tél. : 03 44 56 58 89 - Mobile : 06 72 92 84 11

Fax : 03 44 25 72 10

E-mail : agence.nord@icseo.fr

AVRECHY (60)

NEXITY

Construction d'un lotissement

ETUDE GEOTECHNIQUE

CIRES LES MELLO, le 27 septembre 2011

| N° Affaire | | DEPT | ANNEE | N°ORDRE | Obs : | | |
|------------|----------|-----------|-----------|-----------------|---------|----------|-----|
| | | 60 | 11 | 1424 | | | |
| Version | Date | Nb pages | | Révisions | Rédact. | Contrôle | |
| | | Texte | Annexes | | | | |
| 1 | 27/09/11 | 17 | 37 | rapport complet | VLA | OMA | RRA |

Etablissement principal : 27, rue de l'Œuvre - 21 140 SEMUR-EN-AUXOIS

Tél. : 03 80 97 48 80 - Fax : 03 80 97 48 89

E-mail : agence.centre.est@icseo.fr - Siret n°444 459 184 00032

S.A.R.L. au capital de 30 000 euros - Siège social : 5bis, rue de Rochechouart- F-75009 Paris
RCS Paris B n°444 459 184 - Code NAF 742 C - TVA intracommunautaire FR 44 444 459 184

Ingénierie
Conseil
Sol
Eau
Ouvrage

www.icseo.fr

SOMMAIRE

| | |
|------------------------------------------------------|-----------|
| 1. PRESENTATION DE L'ETUDE | 3 |
| 1.1. GENERALITES | 3 |
| 1.2. LE PROJET | 3 |
| 1.3. LE SITE | 3 |
| 2. MISSION | 4 |
| 3. RECONNAISSANCE | 4 |
| 3.1. RECONNAISSANCE IN SITU | 4 |
| 3.2. ESSAIS EN LABORATOIRE | 5 |
| 3.3. RESULTATS DES SONDAGES ET ESSAIS | 5 |
| 3.4. HYDROGEOLOGIE | 7 |
| 3.5. RISQUE SISMIQUE | 8 |
| 4. AVIS GEOTECHNIQUE SUR LES FONDATIONS | 8 |
| 5. AVIS GEOTECHNIQUE SUR LES TERRASSEMENTS | 8 |
| 6. AVIS GEOTECHNIQUE SUR LES DALLAGES | 9 |
| 7. VOIRIE | 9 |
| 7.1. DONNEES ET HYPOTHESES | 9 |
| 7.2. PORTANCE DU SOL SUPPORT | 9 |
| 7.3. COUCHE DE FORME | 10 |
| 7.4. CORPS DE CHAUSSEE | 10 |
| 7.5. VERIFICATION AU GEL | 10 |
| 8. AVIS SUR L'INFILTRATION DES EAUX PLUVIALES | 10 |

CONDITIONS GENERALES DES MISSIONS GEOTECHNIQUES

CLASSIFICATION DES MISSIONS GEOTECHNIQUES TYPES (extrait de la norme NF P 94-500)

ANNEXES

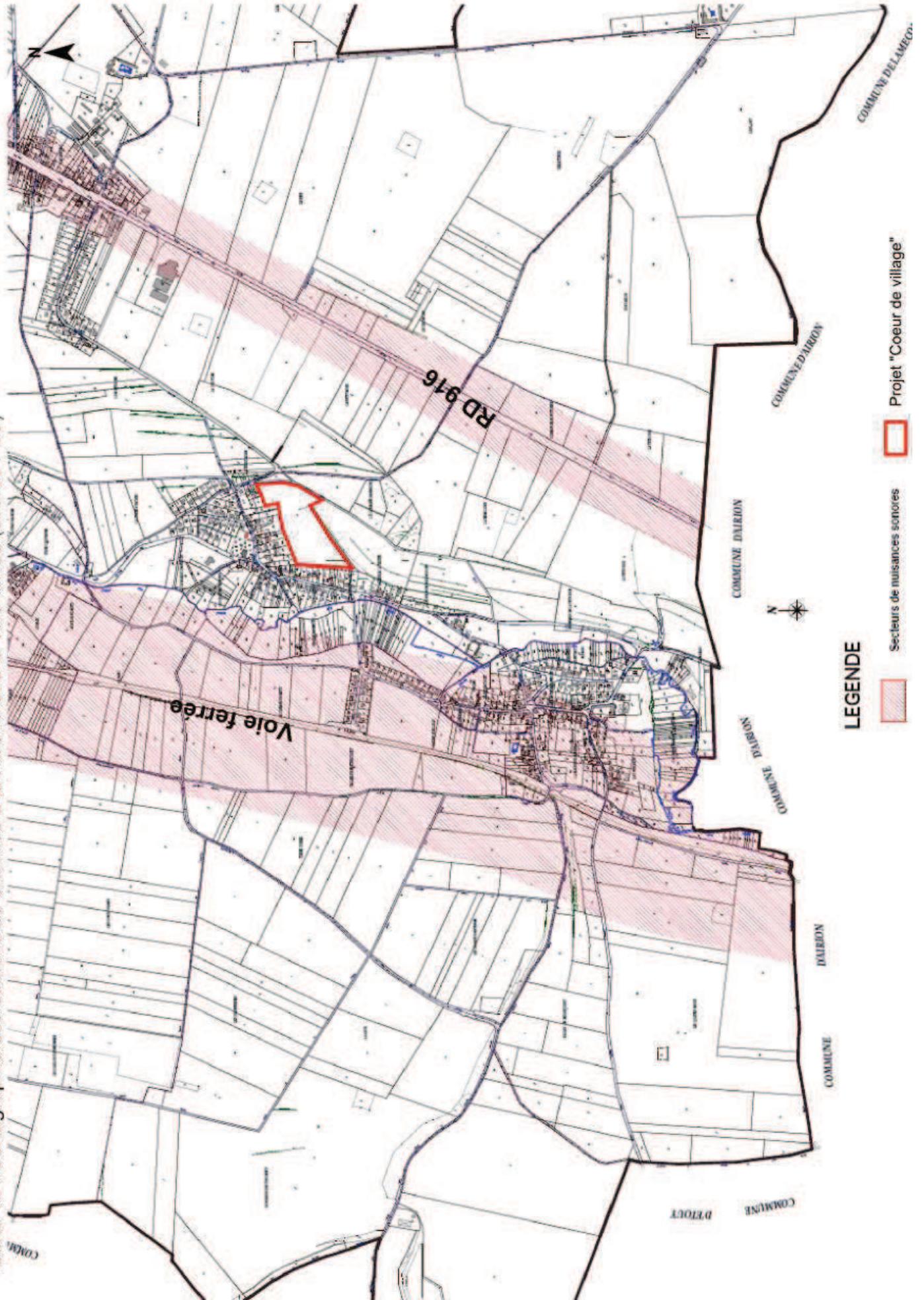
Le présent rapport comprend 17 pages et 37 pages d'annexe.



Annexe 9

6.1 Les incidences du projet sur les commodités de voisinage

Carte 12 : Cartographie des couloirs de bruit liés à la RD916 et à la voie ferrée (source PLU)



Annexe 10

6.1 Les incidences du projet sur le patrimoine / cadre de vie / population

PREFET DE LA REGION PICARDIE

Direction régionale
des affaires culturelles
Service Régional de l'Archéologie

Amiens le 10 octobre 2012

Affaire suivie par Cyril Montoya

Nexity Foncier Conseil
Monsieur Stéphane MORY
99, Rue du Général De Gaulle
95880 Enghein-les-Bains

Tél : 03 22 97 33 43
Fax : 03 22 97 33 47
Mél : cyril.montoya@culture.gouv.fr

Objet : rapport de diagnostic archéologique
Dossier 620880 - PA6003412C0001

ACCUSE DE RECEPTION DU RAPPORT DE DIAGNOSTIC ARCHEOLOGIQUE

Nous vous confirmons la réception du rapport rendant compte de l'opération archéologique suivante :

- Avrechy (Oise) – "Rue du Clos le Noir"
Opération Patriarche 10509

arrivé conforme au service régional de l'archéologie le 08/10/2012.

Cette intervention ayant livré des éléments suffisants pour évaluer l'intérêt archéologique du/des terrains, j'ai l'honneur de vous informer qu'il n'y aura pas d'autres prescriptions au titre de l'archéologie et vous confirme la levée de toute contrainte archéologique sur le(s) terrain(s) cité(s) ci-dessus.

Pour le Préfet de la région Picardie et par délégation,
Le conservateur régional de l'archéologie

Jean-Luc COLLART



PJ. rapport de diagnostic

Annexe 11

6.2 Les incidences susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus

Sites consultés

http://www.oise.pref.gouv.fr/sections/publications/enquetes_publicques?b_start:int=12

<http://www.oise.equipement-agriculture.gouv.fr/annee-2013-a2276.html>

<http://www.picardie.developpement-durable.gouv.fr/l-etude-d-impact-sur-l-r218.html>

Annexe 12

**Notice sur la démarche environnementale générale
de *Nexity Aménagements et terrains à bâtir*
et
les principes environnementaux spécifiques de l'opération**



une belle vie immobilière

LA POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

5 THÈMES D' ACTIONS PRIORITAIRES

Sol - Eaux pluviales - Paysage - Circulation - Biodiversité



ENSEMBLIER URBAIN
Aménagements & terrains à bâtir



QUELLE PLACE POUR L'ÉCOLOGIE URBAINE ?

En tant que leader de l'aménagement privé en France, nous avons une responsabilité et une action directe sur l'environnement des nouveaux quartiers que nous réalisons.

> Nous développons, dans le domaine de la qualité environnementale, une philosophie et une pratique opérationnelle orientée vers « l'écologie urbaine ».

Nous respectons les lois et règlements qui régissent la profession d'Aménageur, mais notre objectif est d'aller plus loin encore pour **prévenir les risques environnementaux de notre activité et pour garantir aux collectivités locales**, à la société civile et à nos clients, le meilleur cadre environnemental possible, en application de la **Loi Grenelle 2**.

Chez Nexity, nous sommes convaincus qu'agir durablement, **c'est apporter des réponses concrètes aux enjeux du développement durable** qui concernent l'environnement, l'économie et la société.

C'est pourquoi notre process d'aménagement, qui repose principalement sur le pilier environnemental, s'inscrit, depuis 2004, dans le cadre de la **certification ISO 14001**.

COMMENT SE DÉFINIT NOTRE POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE ?

Nexity vous accompagne

> Nous nous attachons à promouvoir les performances écologiques dans l'aménagement et la qualité environnementale et architecturale des formes urbaines.

5 thèmes prioritaires sont ainsi abordés :
le SOL, les EAUX PLUVIALES, le PAYSAGE,
la CIRCULATION, la BIODIVERSITÉ.

La prévention de la pollution est systématiquement étudiée dans les thèmes SOL et EAUX PLUVIALES. Le **CHANTIER À FAIBLES NUISANCES** est transversal aux cinq thèmes : le bruit, la pollution de l'eau et des sols, les poussières, les déchets et les dégradations sont maîtrisés pendant les

travaux des équipements d'infrastructure afin de préserver l'environnement et les riverains.

Conscient de notre ambition en matière de management environnemental, nous nous engageons à mettre en œuvre une politique d'amélioration continue axée sur la formation, la sensibilisation et l'autocontrôle, qui, dans un souci de transparence et de dialogue, est ouverte à tous nos partenaires publics et privés.

PARIS - 5 juin 2012

Stéphane LEPRETE - Directeur général
Aménagements & terrains à bâtir

1 - LE SOL

Bien connaître la composition et les caractéristiques de nos terrains et limiter les terrassements sont deux conditions obligatoires pour réussir nos opérations futures. Nos objectifs principaux :

1. Viser l'équilibre du mouvement de terre.
2. Identifier les ressources / les matériaux réutilisables.
3. Préserver la terre végétale.



AMBITIONS *

100% de la terre végétale préservée et - de 30% des terres tassées évacuées

LE + POUR VOUS :

Lors de nos travaux, nous avons préservé la terre végétale.

Vous pourrez la réutiliser dans votre jardin car elle contient tous les éléments indispensables au bon développement des plantes !

* La liste des ambitions indiquées n'est pas exhaustive.

2 - LES EAUX PLUVIALES

L'eau est une ressource à préserver. Les eaux de pluie gérées sur sites contribuent à la préservation du milieu naturel et limitent les risques d'inondation et de pollution. Nos objectifs principaux :

1. **Gérer les eaux pluviales localement** en privilégiant les techniques alternatives.
2. **Utiliser le chemin de l'eau** comme élément de composition.
3. **Réduire la consommation d'eau potable.**



LE + POUR VOUS :

Nous traitons les eaux pluviales sous forme d'espaces verts par des techniques écologiques et esthétiques. Elles permettent à la faune et la flore de se développer naturellement, et d'agrémenter votre quartier de lieux de promenades, d'aires de détente et de jeux.

3 - LE PAYSAGE

Créateur de paysages urbains et péri-urbains, nous devons fournir un cadre de vie qualitatif pour les futurs habitants. A l'échelle des quartiers à créer, nous visons la sobriété énergétique et menons des réflexions sur l'approvisionnement en énergies renouvelables, la densité et les formes bâties. Nos objectifs principaux :

1. **Promouvoir** une gestion économe de l'espace.
2. **Créer une ambiance** à l'échelle du quartier.
3. **Promouvoir** une sobriété énergétique.
4. **Privilégier** les énergies renouvelables.



LE + POUR VOUS :

Nos architectes et paysagistes élaborent le règlement d'urbanisme et le cahier de prescriptions.

Leur respect crée l'unité paysagère et la cohérence architecturale de votre quartier. Ainsi, vous profitez d'un cadre de vie de qualité pour votre bien-être au quotidien.

4- LA CIRCULATION

Pour faciliter la circulation et renforcer la sécurité, nous concevons les circulations juste nécessaires aux transports en commun, aux services et aux équipements existants ou à venir. Nos objectifs principaux :

1. Connecter l'opération aux transports en commun et/ou aux pôles de vie.
2. Hiérarchiser les circulations à l'échelle du quartier.
3. Limiter l'impact de la voiture.
4. Sécuriser les cheminements selon les usages.
5. Optimiser le circuit de collecte et de distribution.



LE + POUR VOUS :

Les voies sont adaptées à vos besoins et conçues pour protéger les piétons et les cyclistes. Les alignements d'arbres, les massifs de végétaux ou les noues engazonnées séparent les piétons des voitures. La circulation douce favorise la sécurité de vos enfants dans le quartier.

5- LA BIODIVERSITÉ

Tout comme l'esthétisme et la fonctionnalité des nouveaux quartiers, la préservation de la faune et de la flore représente un élément d'évaluation de la qualité environnementale. Nos objectifs principaux :

1. Préserver et améliorer l'existant.
2. Préparer une gestion écologique et économique des espaces verts.
3. Limiter les impacts environnementaux.



LE + POUR VOUS :

La faune et la flore existantes et remarquables sont préservées, et notre paysagiste choisit les plantes afin de constituer une richesse végétale.

Elle permet à la faune de s'installer spontanément. Votre quartier devient verdoyant et vivant.

“ Lorsqu’un seul homme rêve, ce n’est qu’un rêve.
Mais si beaucoup d’hommes rêvent ensemble,
c’est le début d’une nouvelle réalité. ”

- F. Hundertwasser* -

* (1928-2000) - artiste-peintre, penseur et architecte



ENSEMBLIER URBAIN
Aménagements & terrains à bâtir

VOTRE AGENCE LOCALE NEXITY

NEXITY
AMÉNAGEMENTS & TERRAINS À BÂTIR
est certifié ISO 14001 depuis le 18 mai 2004



Les principes environnementaux spécifiques de l'opération

Le projet a été élaboré en fonction des principes environnementaux suivants :

- Prise en compte du paysage avec la consultation de l'ABF et la mise en œuvre d'obligation de plantations et de choix de matériaux pour les futurs acquéreurs.
- Dans un souci de bonne intégration paysagère, de qualité spatiale et de continuité écologique, le projet d'aménagement des espaces verts s'appuie sur la composition des milieux naturels locaux (définition de la palette végétale notamment).
- Les travaux sont réalisés dans le respect de l'environnement et des riverains. Des efforts sont réalisés pour maîtriser le bruit, la pollution de l'eau et des sols, les poussières, les déchets et les dégradations pour un chantier à faibles nuisances.